

## Les langues vivantes dans l'académie de Lyon à la rentrée 2018 dans le second degré

À la rentrée 2018, les deux langues les plus apprises dans l'académie sont, comme au niveau national, l'anglais et l'espagnol, avec respectivement près de 100% et 50,2% des élèves suivant un enseignement dans ces disciplines au collège. Ces taux sont constants par rapport à l'an dernier.

Les classes bilangues, partiellement supprimées à la rentrée 2016, ont été rétablies en partie en 2017. Les sections Anglais-Allemand restent les plus fréquentes. La proportion d'élèves en classe bilingue est légèrement plus importante dans les collèges de l'éducation prioritaire, mais l'écart se réduit.

En lycée général et technologique, presque tous les élèves étudient deux langues vivantes. Seuls 6,8% des lycéens ont une LV3. La diversité des langues y est étoffée, avec plus d'une dizaine de langues au choix.

En lycée professionnel, 33% des élèves étudient deux langues vivantes, parmi les cinq proposées.

Plus de 10% des lycéens sont inscrits dans une des 165 sections européennes que compte l'académie de Lyon. Ils sont plus nombreux en lycée général et technologique (12,9%) qu'en lycée professionnel (3,5%). Le taux de réussite au baccalauréat de ces élèves est excellent (97,9% contre 88,6% pour l'ensemble des candidats de l'académie).

Pour compléter l'offre d'enseignement en langues vivantes, l'académie de Lyon compte également 28 sections internationales et 12 sections binationales.

### L'anglais et l'espagnol prépondérants au collège

L'apprentissage de la langue étrangère commencé à l'école élémentaire se poursuit en classe de 6ème. La deuxième langue vivante est généralement introduite en classe de cinquième depuis la réforme du collège en 2016.

L'anglais et l'espagnol sont les deux langues les plus apprises au collège, avec respectivement 99,8% et 50,2% des élèves qui suivent un enseignement dans ces disciplines. L'allemand est à présent appris par 15,0% des élèves et l'italien par 9,9% des collégiens (7,6% en 2015).

En classe de 6<sup>e</sup>, l'anglais est étudié par tous des élèves.

En 5<sup>e</sup>, l'espagnol demeure, de loin, la langue la plus fréquemment choisie en LV2 : plus de deux élèves sur trois retiennent cette option. 14,7% choisissent l'allemand et 12,9% l'italien.

### Des classes bilangues dans 60% des collèges

La classe bilingue est un dispositif proposé aux élèves souhaitant étudier

### 1- Les langues vivantes dans le 1er cycle

	LV1		LV2		Rappel rentrée 2017	
	Effectifs	% d'élèves	Effectifs	% d'élèves	LV1	LV2
Anglais	164 991	97,5%	3 825	2,3%	97,5%	2,3%
Espagnol	349	0,2%	84 648	50,0%	0,2%	49,2%
Allemand	2 881	1,7%	22 451	13,3%	1,8%	13,0%
Italien	558	0,3%	16 211	9,6%	0,3%	9,3%
Chinois	39	<0,1%	790	0,5%	<0,1%	0,5%
Arabe			465	0,3%		0,3%
Portugais	124	0,1%	368	0,2%	0,1%	0,2%
Hébreu			320	0,2%		0,2%
Russe	223	0,1%	1	<0,1%	0,1%	
Néerlandais	31	<0,1%			<0,1%	<0,1%
Japonais			37	<0,1%		
Polonais			44	<0,1%		
Langues étudiées par correspondance			296	0,2%		0,2%
<b>Total</b>	<b>169 196</b>	<b>100,0%</b>	<b>129 456</b>	<b>76,5%</b>	<b>100,0%</b>	<b>75,2%</b>

Champ : Elèves du 1er cycle à la rentrée 2018

Source : MENJ-DEPP BCP

deux langues vivantes, dont l'anglais, dès la classe de 6ème. Le collégien a alors au maximum six heures d'enseignement de langues par semaine contre quatre heures en règle générale.

L'introduction de l'étude d'une deuxième langue vivante (LV2) dès la classe de 5ème dans le cadre de la réforme du collège en 2016, a eu un impact important sur le dispositif bilingue : les

## 2 - Nombre de sections et d'élèves en section bilangues à la rentrée 2018

	Public		Privé sous contrat		Public et privé SC		Rappel rentrée 2017	
	Nb de sections	Nb d'élèves	Nb de sections	Nb d'élèves	Nb de sections	Nb d'élèves	Nb de sections	Nb d'élèves
Anglais-Allemand	135	3 005	34	942	169	3 947	140	3 002
Anglais-Italien	26	617	3	109	29	726	21	497
Anglais-Espagnol	3	76	6	143	9	219	7	149
Anglais-Chinois	3	62	4	70	7	132	3	42
Anglais-Portugais	5	74	1	22	6	96	7	120
Anglais-Arabe					0	0	1	58
<b>Total</b>	<b>172</b>	<b>3 834</b>	<b>48</b>	<b>1 286</b>	<b>220</b>	<b>5 120</b>	<b>179</b>	<b>3 868</b>

**Champ** : Elèves de 6ème en section bilangue à la rentrée 2018

**Source** : MENJ-DEPP BCP

classes bilangues ont été supprimées à la rentrée 2016 sauf dans les collèges de l'éducation prioritaire, puis rétablies en partie en 2017.

À la rentrée 2018, des classes bilangues en 6ème sont présentes dans 185 collèges publics et privés sous contrat de l'académie, soit 59,9% des établissements. Certains de ces collèges disposant de plusieurs classes bilangues, ce sont au total 220 classes qui sont proposées aux élèves de 6ème, soit 22% de plus qu'à la rentrée 2017. Les sections les plus fréquentes demeurent les classes anglais-allemand, ouvertes dans plus de 3 cas sur 4 (et plus de 80% des collèges publics concernés).

Les sections anglais-italien arrivent en deuxième position des sections les plus présentes (13,2% des collèges), suivi de la section anglais-espagnol, de l'anglais-chinois et de l'anglais-portugais. Le chinois a connu une forte progression puisqu'à la rentrée 2018, on compte 3 sections et 90 élèves de plus qu'à la rentrée 2017. Il faut noter la fermeture de la section anglais-arabe, créée il y a quelques années.

À la rentrée 2018, les 5 120 élèves inscrits en sixième dans une classe bilangue représentent 12,3% de l'ensemble des élèves de sixième de l'académie, dans les secteurs du public et du privé sous contrat. Les élèves des établissements publics sont plus nombreux à bénéficier d'une classe bilangue (13,1% contre 10,3% dans le privé sous contrat).

Sur les 48 collèges en éducation prioritaire de l'académie, 39 possèdent au moins une classe bilangue en sixième. 13,8% des élèves de 6e dans un collège de l'éducation prioritaire sont en section bilangues contre 12,7% dans les collèges publics hors éducation prioritaire.

## 3 - Les langues dans l'éducation prioritaire à la rentrée 2018

	Education prioritaire		Hors éducation prioritaire (public)	
	Nb de sections	% d'élèves	Nb de sections	% d'élèves
Anglais-Allemand	32	10,1%	103	10,4%
Anglais-Italien	8	2,8%	18	1,9%
Anglais-Espagnol	2	0,8%	1	0,1%
Anglais-Chinois			3	0,3%
Anglais-Portugais	1	0,1%	4	0,3%
<b>Total</b>	<b>43</b>	<b>13,8%</b>	<b>129</b>	<b>13,0%</b>

**Champ** : Elèves de 6ème des collèges publics en section bilangue à la rentrée 2018

**Source** : MENJ-DEPP BCP

## Les langues vivantes en lycée professionnel

La langue vivante fait partie des enseignements obligatoires dans toutes les formations de CAP et de baccalauréat professionnel. La maîtrise d'une ou de plusieurs langues fait partie intégrante des compétences professionnelles que doivent acquérir les élèves. En lycée professionnel, la deuxième langue vivante (LV2) n'est obligatoire qu'en baccalauréat professionnel, pour les spécialités relevant du secteur des services.

Ils sont, à la rentrée 2018, 32,6% à étudier une LV2, soit plus de 3 points de moins qu'à la rentrée 2017.

Dans l'enseignement professionnel, la première langue vivante est, pour la quasi-totalité des élèves, l'anglais. En seconde langue vivante, l'espagnol reste de loin la langue la plus apprise : 7 980 jeunes sur les 9 062 bénéficiant d'une seconde langue, soit 88,1%.

## 4 - Les langues vivantes dans le 2nd cycle professionnel

	LV1		LV2		Rappel rentrée 2017	
	Effectifs	% d'élèves	Effectifs	% d'élèves	LV1	LV2
Anglais	27 597	99,3%			99,2%	
Espagnol			7 980	28,7%		31,8%
Allemand			269	1,0%	<0,1%	1,1%
Italien	35	0,1%	779	2,8%	0,1%	3,2%
Hébreu			19	0,1%		<0,1%
Langues étudiées par correspondance			15	0,1%		<0,1%
<b>Total</b>	<b>27 632</b>	<b>99,5%</b>	<b>9 062</b>	<b>32,6%</b>	<b>99,3%</b>	<b>36,1%</b>

**Champ** : Elèves du 2nd cycle professionnel des établissements publics et privés sous contrat (hors EREA) à la rentrée 2018

**Source** : MENJ-DEPP BCP

## Une progression du chinois en lycée général et technologique

En lycée général et technologique, la quasi-totalité des élèves pratiquent deux langues vivantes. L'anglais est appris par l'ensemble des élèves et très majoritairement en LV1. En LV2, l'espagnol est choisi par 65,0% des élèves des lycées GT, 19,9% choisissant l'allemand, 11,2% l'italien.

Une LV3 est possible dès la classe de seconde : 6,8% des lycéens GT ont fait ce choix. Cette proportion est en constante baisse depuis 3 ans (7,6% en 2015 à 7,1% à la rentrée 2017). L'italien et l'espagnol sont, là encore, les langues les plus choisies mais le chinois, 3ème langue de LV3, est en progression constante depuis quelques années et représente désormais 14,4% des élèves ayant une troisième langue vivante.

## 5 - Les langues vivantes dans le 2nd cycle général et technologique

	LV1		LV2		LV3	
	Effectifs	% d'élèves	Effectifs	% d'élèves	Effectifs	% d'élèves
Anglais	79 235	98,1%	1 488	1,8%	1	<0,1%
Espagnol	83	0,1%	52 530	65,0%	1 141	1,4%
Allemand	1 148	1,4%	16 044	19,9%	55	0,1%
Italien	67	0,1%	9 031	11,2%	2 379	2,9%
Chinois	11	<0,1%	611	0,8%	834	1,0%
Arabe	40	<0,1%	124	0,2%	217	0,3%
Portugais			112	0,1%	63	0,1%
Hébreu			161	0,2%	32	<0,1%
Russe	17	<0,1%	47	0,1%	503	0,6%
Japonais					151	0,2%
Norvégien			23	<0,1%		
Langues étudiées par correspondance	161	0,2%	487	0,6%	99	0,1%
<b>Total</b>	<b>80 762</b>	<b>100%</b>	<b>80 658</b>	<b>99,8%</b>	<b>5 475</b>	<b>6,8%</b>

**Champ** : Elèves du 2nd cycle GT des établissements publics et privés sous contrat (hors EREA) à la rentrée 2018

**Source** : MENJ-DEPP BCP

## 6 - Nombre de sections et d'élèves en section européenne à la rentrée 2018

	Cycle GT		Cycle Professionnel		Ensemble		Rappel Rentrée 2017	
	Nb de sections	Nb d'élèves	Nb de sections	Nb d'élèves	Nb de sections	Nb d'élèves	Nb de sections	Nb d'élèves
Anglais	65	8 268	26	767	91	9 035	89	8 732
Espagnol	17	660	5	109	22	769	21	770
Allemand	33	1 165	3	19	36	1 184	36	1 272
Italien	13	351	3	72	16	423	17	462
<b>Total</b>	<b>128</b>	<b>10 444</b>	<b>37</b>	<b>967</b>	<b>165</b>	<b>11 411</b>	<b>163</b>	<b>11 236</b>

**Champ** : Elèves du 2nd cycle GT des établissements publics et privés sous contrat (hors EREA) à la rentrée 2018

**Source** : MENJ-DEPP BCP

## Les effectifs en progression dans les sections européennes

En sections européennes, une partie du programme d'une ou plusieurs disciplines non linguistiques (DNL) est enseignée dans la langue de section. De plus, les élèves participent à des activités culturelles en lien avec les pays où elle est parlée. Ces enseignements spécifiques, s'ils ont été suivis au moins en classe de première et terminale, permettent d'obtenir un baccalauréat portant la mention « section européenne ». L'académie de Lyon propose 165 sections européennes dans les établissements publics et privés sous contrat. Avec plus d'une section sur deux, l'anglais reste nettement majoritaire. L'allemand représente 21,8% des sections européennes. L'espagnol (22 sections) reste la troisième langue, devant l'italien. Le nombre d'élèves inscrits en section européenne, 11 411 à la rentrée 2018, est en augmentation cette année encore (+1,6%), pour s'établir à 10,5% des lycéens.

Si le pourcentage d'élèves en section européenne ne dépasse pas 3,5% en lycée professionnel, il s'élève à 12,9% en lycée GT. Cependant, c'est en lycée professionnel que les effectifs des sections européennes progressent le plus (ils ne représentaient que 2,7% des élèves en 2016-2017).

À la session du baccalauréat 2018, le nombre de candidats briguant une mention européenne a encore progressé (+8,9%).

L'obtention de la mention "section européenne" au baccalauréat répond aux conditions suivantes : être scolarisé dans une section européenne, avoir obtenu une note égale ou supérieure à 12 sur 20 à l'épreuve du premier groupe portant sur la langue de la section, et avoir obtenu une note égale ou supérieure à 10 sur 20 à une évaluation spécifique visant à apprécier le niveau de maîtrise de la langue.

## 7 - La réussite au bac des élèves en section européenne à la session 2018

Série	Présents	Admis	Taux de réussite	Dont admis avec mention européenne	
ES	775	763	98,5%	680	87,7%
L	302	293	97,0%	269	89,1%
S	2 054	2 026	98,6%	1 873	91,2%
<b>Séries générales</b>	<b>3 131</b>	<b>3 082</b>	<b>98,4%</b>	<b>2 822</b>	<b>90,1%</b>
<b>Séries technologiques</b>	<b>128</b>	<b>121</b>	<b>94,5%</b>	<b>87</b>	<b>68,0%</b>
<b>Séries professionnelles</b>	<b>271</b>	<b>252</b>	<b>93,0%</b>	<b>172</b>	<b>63,5%</b>
<b>Toutes séries</b>	<b>3 530</b>	<b>3 455</b>	<b>97,9%</b>	<b>3 081</b>	<b>87,3%</b>

**Champ** : candidats tous statuts

**Source** : Base Océan - résultats définitifs

Le taux de réussite au baccalauréat de ces élèves est excellent (97,9% contre 88,6% pour l'ensemble des candidats de l'académie). Le pourcentage d'admis avec la mention européenne reste élevé (87,3%) et est stable par rapport à la session 2017. Il est assez variable selon les langues et les séries.

## 2 100 élèves en section internationale

Les sections internationales ont pour objectif de faciliter l'insertion d'élèves étrangers dans le système français et de créer, par leur présence, un cadre propice à l'apprentissage d'une langue vivante à un haut niveau par les élèves français. Elles existent en école primaire, collège et lycée d'enseignement général. Les élèves bénéficient d'enseignements spécifiques, dans la langue de la section, qui se substituent à une partie des enseignements obligatoires de leurs classes. À partir de la classe de 6ème, l'enseignement d'une partie du programme d'une discipline non linguistique (DNL) est dispensé dans la langue de la section. Ces sections existent dans 10 langues vivantes dans notre académie, soit 28 sections réparties dans les deux cités scolaires internationales (CSI de Lyon 7ème et de Ferney-Voltaire), ainsi qu'au collège Jean Perrin à Lyon 9ème depuis la rentrée 2018. L'anglais est très majoritaire en section internationale (48,7% des élèves) ; l'espagnol et l'italien représentent respectivement 12,3% et 11,3% des effectifs.

## Près de 600 élèves en section binationale

Dans les sections binationales, les élèves suivent un parcours de formation spécifique élaboré avec un pays partenaire : Allemagne, Espagne ou

## 7bis - La réussite au bac des élèves en section européenne à la session 2018

Langue	Présents	Admis	Taux de réussite	Dont admis avec mention européenne	
				Effectifs	Taux de réussite
Allemand	436	426	97,7%	363	83,3%
Anglais	2 692	2 644	98,2%	2 363	87,8%
Espagnol	231	221	95,7%	205	88,7%
Italien	171	164	95,9%	150	87,7%
<b>Toutes langues</b>	<b>3 530</b>	<b>3 455</b>	<b>97,9%</b>	<b>3 081</b>	<b>87,3%</b>

Champ : candidats tous statuts

Source : Base Océan - résultats définitifs

## 8 - Nombre d'élèves en sections internationales

	1er cycle	2nd cycle GT	Total	Répartition	Rappel 2017
Allemand	118	31	149	7,0%	8,1%
Anglais	599	443	1 042	48,7%	48,4%
Arabe	87	40	127	5,9%	5,4%
Chinois	39	11	50	2,3%	1,9%
Espagnol	157	106	263	12,3%	11,8%
Italien	159	83	242	11,3%	11,6%
Japonais	37	11	48	2,2%	2,3%
Néerlandais	31	16	47	2,2%	1,9%
Polonais	44	42	86	4,0%	4,3%
Portugais	46	40	86	4,0%	4,3%
<b>Total</b>	<b>1 317</b>	<b>823</b>	<b>2 140</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Champ : Elèves en sections internationales à la rentrée 2018

Source : MENJ-DEPP BCP

## 9 - Nombre d'élèves en sections binationales

	Rentrée 2018		Rentrée 2017	
	Effectifs	Répartition	Effectifs	Répartition
Allemand	134	22,6%	121	22,1%
Espagnol	249	42,0%	238	43,4%
Italien	210	35,4%	189	34,5%
<b>Total</b>	<b>593</b>	<b>100,0%</b>	<b>548</b>	<b>100,0%</b>

Champ : Elèves en sections binationales à la rentrée 2018

Source : MENJ-DEPP BCP

Italie, parcours sanctionné par la délivrance simultanée du baccalauréat général et du diplôme correspondant du pays concerné (respectivement Abibac, Bachibac ou Esabac). Dans l'académie de Lyon, 12 sections binationales sont

réparties dans 10 lycées. En 2018, 593 élèves sont inscrits en section binationale, effectif en augmentation de 8,2%.

### DÉFINITIONS

On considère qu'un établissement dispose d'une section européenne ou une section bilangue lorsqu'une telle section est ouverte pour l'approfondissement d'une langue, à un ou plusieurs niveaux, et quels que soient le nombre de divisions et l'effectif d'élèves.

Plusieurs langues différentes peuvent être autorisées dans un même établissement ; dans ce cas on considère qu'il y a 2 voire 3 sections dans l'établissement.

### SOURCES ET CHAMP

Les données proviennent de l'exploitation des bases ministérielles (BCP) et des bases de gestion de l'examen du baccalauréat (application OCEAN).

Le champ comprend tous les élèves (candidats pour les examens) quel que soit leur statut, hors établissements relevant du ministère de l'agriculture.